



Support



## FOOD SYSTEMS: 3 recommendations from ACP artisanal fisheries

Men and women in artisanal fisheries and aquaculture ensure affordable access to fish for their communities and people. They thus play a key role in eradicating hunger and poverty and contribute to sustainable and resilient food systems.

Fish is a source of protein and other nutrients such as vitamins and amino acids, which are essential for the food security of ACP populations. Moreover, fisheries and aquaculture are the only sectors of the blue economy that produce food. The following actions should be considered by OACPS countries to create resilient food systems:

### 1. Informed participation of communities in decision-making processes

It is essential that artisanal fishers are included and participate effectively in the decisions that most affect them as well as those most affected by hunger, poverty and malnutrition. This can be done by:

- Implementing a human rights-based approach, including the right to food, that takes into account the realities of artisanal fisheries and aquaculture value chains; and
- Implementing national and regional action plans in a transparent, participatory and gender-sensitive manner; that embody the principles of the FAO Voluntary Guidelines for Sustainable Artisanal Fisheries; and include these principles in blue economies and in the pursuit of Sustainable Development Goals.

### 2. Ensuring resilient food systems

The Covid-19 crisis has demonstrated more than ever the importance of artisanal fisheries to feed people. Other challenges are at hand: they will be the first to suffer the impacts of climate change on the oceans, due to their geographical location and their limited means. ACP countries need to support their resilience by:

- Developing, in consultation with communities, specific policies and plans for climate change adaptation and mitigation, and measures for disaster risk reduction and emergency response;
- Strengthening capacities and supporting initiatives that improve their resilience, particularly facing resource scarcity, helping them reduce post-harvest losses or developing supply alternatives; and
- Securing preferential access rights to resources and markets for artisanal fisheries, including by granting them exclusive fishing rights in coastal areas, supported by equitable co-management that ensures sustainable livelihoods and ecosystems.

### 3. A truly sustainable approach to aquaculture

Global industrial aquaculture supply chains currently rely on wild fish for fish feed, diverting fish from human consumption. It is essential that ACP countries implement a truly sustainable approach to aquaculture that does not jeopardise the future of fishing communities, including by:

- Developing aquaculture that is not based on the use of wild fish or that endangers valuable habitats that support wild fisheries and the ecosystem; and
- Promoting the consumption of fresh fish, including investing in the construction and improvement of infrastructure to improve the capacity to process and preserve products for human consumption.



## SYSTÈMES ALIMENTAIRES: 3 recommandations de la pêche artisanale ACP

Les hommes et les femmes de la pêche et aquaculture artisanales assurent un accès abordable au poisson pour leurs communautés et les populations. Ils jouent ainsi un rôle clé dans l'éradication de la faim et la pauvreté et contribuent à des systèmes alimentaires durables et résilients.

Le poisson est une source de protéines et d'autres nutriments tels que les vitamines et les acides aminés, essentiels pour la sécurité alimentaire des populations ACP. De plus, la pêche et l'aquaculture sont les seuls secteurs de l'économie bleue à produire des aliments. Les actions suivantes devraient être envisagées par les pays OEACP :

### 1. La participation informée des communautés dans les processus décisionnels

Il est essentiel que la pêche artisanale soit présente et participe effectivement dans les décisions qui les affectent le plus, ainsi que de ceux qui sont le plus touchés par la faim, la pauvreté et la malnutrition. Ceci doit être fait par :

- La mise en place d'une approche basée sur les droits humains, y compris le droit à l'alimentation, qui tient compte des réalités des chaînes de valeur de la pêche et aquaculture artisanales ; et
- La mise en œuvre de plans d'action nationaux et régionaux de manière transparente, participative et sensible à la dimension de genre, qui reprennent les principes des directives volontaires de la FAO pour une pêche artisanale durable ; et l'inclusion de ces principes dans les stratégies de l'économie bleue et dans la poursuite des objectifs de développement durable.

### 2. Garantir des systèmes alimentaires résilients

La crise du Covid-19 a démontré plus que jamais l'importance des communautés de PA pour nourrir les populations. D'autres défis sont à la porte : elles seront les premières à subir les impacts du changement climatique sur les océans, de par leur emplacement géographique et de par leurs moyens limités. L'OEACP peut la soutenir par :

- La mise en place, en consultation avec les communautés, des politiques et des plans spécifiques pour d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, ainsi que des mesures pour réduire des risques de catastrophe et pour répondre aux situations d'urgence ;
- Le renforcement des capacités et le soutien aux initiatives qui améliorent la résilience, en les aidant à réduire les pertes post-récolte ou en développant des alternatives d'approvisionnement ; et
- Garantir des droits d'accès préférentiels aux ressources et aux marchés pour la pêche artisanale, notamment en lui accordant des droits de pêche exclusifs dans les zones côtières, soutenus par une gestion équitable qui garantit des moyens de subsistance et des écosystèmes durables.

### 3. Une approche vraiment durable pour l'aquaculture

Les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'aquaculture industrielle dépendent actuellement de poissons sauvages pour l'alimentation des poissons, détournant ainsi du poisson de la consommation humaine. Il est essentiel que les pays ACP mettent en place une approche vraiment durable de l'aquaculture, y compris par :

- Le développement d'une aquaculture qui ne soit pas basée sur l'utilisation de poissons sauvages ; et
- La promotion de la consommation de poisson frais, en améliorant les capacités de transformation et conservation de produits pour la consommation humaine.